

Réouverture des écoles mulhousiennes à partir du 15 juin

En accord avec l'Éducation nationale, la municipalité a décidé d'élargir l'accueil scolaire en rouvrant le lundi 15 juin toutes les écoles, selon le strict respect du protocole sanitaire. Seules quatre écoles maternelles resteront fermées. Ces fermetures s'expliquent par la mutualisation du personnel et par la difficulté de faire respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Parce que l'éducation est une priorité, la Ville de Mulhouse, l'Éducation nationale avec l'aide et le concours des enseignants et des directeurs d'écoles, conjuguent leurs efforts pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants dans les établissements scolaires de Mulhouse.

Aussi, la réouverture des écoles mulhousiennes s'est faite progressivement de la manière suivante : après les élèves de CM2, le 18 mai, et des autres niveaux accueillis dans les Pôles accueil enseignement, ce sont les élèves de CP qui ont repris le chemin des écoles mulhousiennes, lundi 25 mai. Enfin le 2 juin, l'accueil des enfants présentant des difficultés éducatives a été étendu et certaines écoles maternelles ont rouvert leurs portes.

A compter du lundi 15 juin, les conditions sanitaires étant réunies, la Ville et l'Éducation nationale ont décidé de rouvrir l'ensemble des écoles mulhousiennes à l'exception de quatre maternelles qui resteront fermées en raison de la mutualisation du personnel et de difficultés liées à la gestion des flux. Les écoles maternelles concernées par ces fermetures : Thérèse / Lafontaine/ Georges Sand et Jules Verne. Les enfants scolarisés dans l'une de ces quatre écoles peuvent être accueillis dans un autre établissement scolaire à proximité. Pour les modalités pratiques, les parents sont invités à prendre attache avec le directeur de leur école.

Les enfants des écoles du Rebberg accueillis au Waldeck retourneront dans leur établissement d'attache.

Des règles sanitaires strictes

Dans l'ensemble des établissements, les personnels de la Ville de Mulhouse (au moins deux ATSEM par école et les agents d'entretien) veilleront à la **bonne organisation**, en lien avec les directeurs d'école et les enseignants, de **toutes les mesures sanitaires nécessaires** : savon, gel hydro-alcoolique, masques à disposition, respect des mesures barrières, aménagement des salles notamment. En complément, la Ville a fait appel à des **sociétés de nettoyage** en vue de **renforcer les équipes et de veiller au respect du protocole sanitaire en vigueur.**

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

06 29 68 13 46